



**A Bagnols-sur-Cèze, le 11 juillet 2022**

**Jean Christian Rey**  
**Président de la Communauté**  
**d'agglomération du Gard rhodanien**

Mesdames et Messieurs  
les Maires

☎ **04 66 79 01 02**  
email : [agglo@gardrhodanien.fr](mailto:agglo@gardrhodanien.fr)

**Nos réf : JCR/MLT/MV -2022**  
**Dossier suivis par Margot Vaquié- Pole Famille et Solidarités - Service**  
**Santé**

**REÇU LE**  
**02 AOUT 2022**

Madame le maire, Monsieur le maire,

J'ai le plaisir de vous informer de la création sur notre territoire d'une maison médicale de garde, qui se situe au centre hospitalier de Bagnols sur Cèze.

La Maison médicale de garde permet, via le 15 et hors urgence vitale, de rencontrer un médecin généraliste, après la fermeture des cabinets libéraux. Elle est ouverte de 20h à 23h en semaine, le samedi de 12h à 20h et le dimanche et jours fériés de 8h à 20h. Il est impératif d'appeler le 15, avant de se rendre à l'entrée principale du Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze.

Pour pallier la forte affluence au Service d'accueil des urgences (SAU) du centre hospitalier et la fermeture des cabinets libéraux durant la période estivale, les institutions locales et les professionnels de santé libéraux se sont organisés pour maintenir une prise en soins optimale.

Ainsi, les médecins libéraux du territoire se sont mobilisés pour assurer les gardes hebdomadaires en créant l'association «Permanence de soins bassin bagnolais». Ce projet est accompagné par le contrat local de santé de l'Agglomération du Gard rhodanien, qui subventionne l'acquisition du logiciel de renseignement administratif et médical pour la télétransmission des données du patient à la Sécurité sociale. La Ville de Bagnols-sur-Cèze finance le personnel administratif et le Centre hospitalier (CH) de Bagnols-sur-Cèze met à disposition des locaux, un agent SIAP, pour filtrer les accueils, et du matériel informatique.

Vous trouverez ci-joint plusieurs affiches avec toutes les informations nécessaires, vous permettant de communiquer auprès de vos habitants sur ce nouveau service médical ouvert depuis le 7 juillet 2022.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le maire, Monsieur le maire, mes salutations distinguées.

Jean Christian Rey  
Président de l'Agglomération  
du Gard rhodanien



**Communauté d'agglomération du Gard rhodanien**

CS20190 • 30205 Bagnols-sur-Cèze Cedex • Tél. : 04 66 79 01 02 • Fax : 04 66 79 33 50  
[gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr) @ f y in □